Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 20

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

donné, en cette occasion, une leçon modèle, et nous l'en remercions tous sincèrement.

Les élèves ont bien compris la leçon : la preuve, c'est qu'à la répétition, ils ont répondu sans hésiter à toutes les questions posées.

Le choix des exemples a été très heureux. Il y avait, en même temps, de la concentration, car ces exemples étaient tous tirés d'un chapitre lu pendant l'été. Dans la répétition, on a même fait des phrases, ayant pour sujet l'un des affluents étudiés dans la leçon de géographie.

Cette leçon sur la proposition simple est la base de toutes les leçons de grammaire. Il est nécessaire, pour qu'elle soit bien comprise, que l'élève sache ce que c'est que le verbe, mais il n'est pas nécessaire que ce dernier ait été complètement étudié.

Nous nous efforcerons tous de mettre en pratique les excellentes directions qui nous ont été données dans cette leçon.

c) Exercices d'application.

M. l'Instituteur de la localité a donné, pendant les deux leçons ci-dessus, un exercice de cartographie et un exercice de rédaction au cours supérieur, puis un exercice de calcul écrit à chaque section du cours inférieur.

Les élèves de l'école de Vesin sont très exercés dans la cartographie. Il est bon que le maître dessine aussi le croquis du canton à représenter au tableau sous les yeux des élèves.

Les exercices, au cours inférieur, étaient plutôt récapitulatifs. Dans ce cours, on ne doit pas oublier que le calcul écrit n'est que du calcul oral. Dans les exercices écrits, on s'exprime ainsi : 43 + 25 ; on écrira 43 + 20 = 63; 63 + 5 = 68. La correction collective au tableau noir est à recommander.

Le maître de l'école de Vesin a reçu des félicitations pour la bonne tenue de sa classe, et pour sa persévérance dans la pénible carrière de l'enseignement.

G. Bondallaz, *secrétaire.*

Chronique scolaire

Fribourg. — Pour que le jeune apprenti — l'ouvrier et l'artisan de demain — puisse acquérir des notions exactes qui lui permettront de s'intéresser à tout ce qui se rattache à la grande question sociale, la Direction de l'Instruction publique de notre canton a pris l'heureuse initiative de faire donner aux jeunes gens de la ville de Fribourg qui fréquentent les écoles de perfectionnement, un cours spécial de sociologie. C'est un étudiant de notre Université, M. l'abbé Bondallaz, qui a bien voulu se charger de cet enseignement. Chaque mercredi, le jeune professeur entretient, pendant une demi-heure, ses élèves des questions qui préoccupent

tout particulièrement le monde ouvrier. Dans sa dernière leçon, par exemple, il a abordé l'étude des grandes corporations qui ont fait, au moyen-âge, la prospérité de la capitale de notre canton. Inutile d'ajouter que le jeune auditoire suit, avec un intérêt de plus en plus grand, cet enseignement que M. l'abbé Bondallaz excelle d'ailleurs à rendre attrayant.

Institut normal. — Jeudi, 13 décembre, il y avait distribution des récompenses à l'Institut normal catholique de la villa Carmel. Pareille cérémonie, en plein mois de décembre, c'est chose inouïe en pays de Fribourg, où les distributions de prix ne semblent pouvoir se faire qu'à l'époque des chaleurs caniculaires. A l'Institut normal de Fribourg, le système des récompenses envisage le travail de plusieurs années d'études et tend à soutenir beaucoup plus l'effort personnel de l'élève que l'esprit d'émulation. C'est ce que Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, a bien fait ressortir dans son élégante allocution de circonstance. Cette manière d'encourager les élèves plait à Mgr Jaquet, parce qu'elle imite la règle que Dieu a choisie pour récompenser les élus dans le ciel.

A l'ouverture de la séance, Mlle Laval, directrice de l'Institut normal de Paris, a lu, sur le travail des cours, un rapport souvent applaudi, qui contenait des considérations très judicieuses sur l'œuvre de l'éducation.

Suisse romande. — Le Conseil fédéral a alloué une subvention de trois mille francs à la Société pédagogique de la Suisse romande pour le congrès des instituteurs, qui aura lieu à Genève, du 14 au 16 juillet. — Voilà de l'argent bien placé. La générosité du Conseil fédéral va engager d'autres sociétés pédagogiques suisses à tendre la main dans les mêmes circonstances.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique publie dans la *Feuille officielle* l'état des indemnités dues au corps enseignant pour les écoles de répétition tenues en 1905-1906.

Elle fait connaître que le texte d'étude *La Fontaine : Fables choisies*, l'un des auteurs signalés par la Commission des études pour les examens en obtention du brevet primaire et ceux de renouvellement du dit brevet de l'année 1907, a été restreint aux Livres Vme et VIme.